

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRODUITS AUX PROFESSIONNELS
ALPHA SOGEST / ALPHA SELFIE – MAI 2025**

Article 1 Définitions

- **Client**

Acheteur professionnel qui achète des Produits au Vendeur. On entend par Acheteur professionnel, toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

- **Commande**

Document utilisé par le Client pour procéder à l'achat de Produits. Il précise notamment les quantités de Produits achetés, le Prix et les éventuelles remises, les pénalités applicables en cas de retard de paiement, les modalités de livraison des Produits, la date ou les délais de livraison des Produits. Le Vendeur dispose de 10 jours pour accepter la Commande et en retourner un exemplaire au Client.

- **Produits**

L'ensemble des Produits proposés à la vente par le Vendeur figurant dans les catalogues du Vendeur. Ces catalogues décrivent les Produits, présentent leurs caractéristiques et déterminent les prix correspondants. Ces Produits sont conformes à la réglementation en vigueur en France et en Europe et ont des performances compatibles avec les usages des Clients.

- **Vendeur**

Professionnel de la vente qui propose aux Clients des Produits à la vente :

ALPHA SOGEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 1 000 euros

Immatriculé au R.C.S de VIENNE sous le numéro 895264729

siège social : 100, impasse du Chanoz 38540 SAINT JUST CHALEYSSIN

Numéro de téléphone : 06.30.56.67.57.

Adresse mail : alpha.sogest@gmail.com

Numéro de TVA intracommunautaire : FR96895264729

Nom du responsable de la société : Monsieur Philippe BONNET

Article 2 : informations précontractuelles communiquées au Client

Le Client reconnaît avoir eu communication des présentes Conditions Générales de vente en vue de procéder à l'achat de Produits auprès du Vendeur, préalablement à toute émission de Commande.

Article 3 : objet

Les présentes Conditions Générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur fournit les Produits au Client. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des achats de Produits réalisés par le Client.

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties.

A compter de leur acceptation par le Client, les Conditions Générales sont applicables à l'ensemble des Produits achetés par le Client, à l'exclusion de tout autre document. En conséquence, ces Conditions Générales remplacent et annulent toutes déclarations, négociations préalables, engagements de toute nature, communications, orales ou écrites, acceptations et accords préalables intervenus entre le Vendeur et le Client.

Le Client déclare avoir accepté les présentes Conditions Générales dans leur intégralité avant tout achat de Produits.

Les présentes Conditions Générales de vente sont applicables à compter de leur acceptation par le Client. Elles pourront faire l'objet de modifications ultérieures, notamment pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires, la version applicable à l'achat de Produits par le Client étant celle en vigueur à la date de l'acceptation de la Commande par le Vendeur dans les conditions figurant ci-dessous.

Article 4 : processus d'achat des Produits via les Commandes

La commande s'effectue par acceptation du devis par le client en indiquant sur le devis la mention « bon pour accord » + date + signature, en français.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après acceptation de la Commande par le Vendeur, renvoi d'un exemplaire de la Commande au Client et encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix des Produits.

Les Conditions Générales de vente et les Commandes forment un ensemble indivisible. En tout état de cause, les Conditions Générales de vente ne sauraient constituer une commande ou mettre à la charge du Client une obligation de commander des Produits.

En cas d'annulation par le client pour un cas non autorisé par la loi, le vendeur ne sera tenu à aucune restitution d'acompte versé.

Article 5 : prix des Produits

Les Produits sont fournis prix en vigueur figurant sur le devis des Produits communiqué par le Vendeur au Client au jour de l'acceptation de la Commande par le Vendeur.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Ces prix sont fermes et non révisables pendant

leur période de validité, telle qu'indiqué sur le devis des Produits.

Le Client pourra éventuellement bénéficier des remises et ristournes figurant sur le devis des Produits précité en fonction du nombre de Produits achetés.

Le vendeur n'accorde aucun escompte.

Article 6 : conditions de paiement des Produits

Le prix des Produits est payable à la date figurant sur la facture selon les modalités suivantes : virement bancaire ou par chèque.

Les factures sont établies par le Vendeur et adressées à la comptabilité du Client en un (1) exemplaire unique, dès la livraison des Produits. Elles devront mentionner les caractéristiques des Produits et être accompagnées de toutes les pièces justificatives nécessaires à la vérification du bien-fondé de leur contenu.

Tous les paiements sont effectués en Euros et au comptant.

Dans l'hypothèse où la date de paiement ainsi calculée n'est pas un jour ouvré bancaire, le paiement sera effectué le premier jour ouvré bancaire suivant. Enfin, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la Commande effectuée par le Client.

Article 7 : livraison des Produits

Le Vendeur s'engage à ce que les Produits livrés soient en tout point conformes à la Commande, aux règles de l'art, aux obligations légales et réglementaires et aux normes françaises et européennes en vigueur. Le Vendeur répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance des Produits.

Le Vendeur procèdera à la livraison des Produits au Client selon les modalités définies dans les Commandes correspondantes et à la date ou dans le délai figurant dans lesdites Commandes.

En cas de non-conformité des Produits aux règles de l'art ou à la Commande ou en cas de non-respect des délais de livraison figurant sur la Commande, le Client pourra demander au Vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception, de procéder à une nouvelle livraison des Produits conformément aux dispositions figurant dans la Commande dans un délai raisonnable. En cas de non-respect de ce délai par le Vendeur, le Client pourra alors exiger du Vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception, la reprise des Produits à ses propres frais et charges, sans préjudice du droit pour le Client de procéder à l'annulation de la Commande.

Le transfert de propriété des Produits au Client interviendra au complet paiement du prix par le Client et le transfert des risques de perte et de détérioration interviendra au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits.

Article 8 : informations

Le Client est redevable d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros.

En cas d'indisponibilité du produit constatée après la commande, le client sera intégralement remboursé.

Les produits sous licences ou personnalisés ne sont ni remboursables ni échangeables.

Article 9 : réduction de prix

Les prix proposés par le vendeur incluent les ristournes et rabais pouvant être accordés en fonction de ses résultats ou de la prise en charge de certaines prestations par le client.

Article 10 : garanties sur les Produits

La garantie légale de conformité est d' une durée de 2 ans, à partir de la date indiquée sur la facture d' achat éditée par le vendeur.

Sans préjudice et sous réserve des garanties légales (telle que la garantie des vices cachés de l' article 1641 du Code civil), le Vendeur garantit les Produits pendant une période de deux ans à compter de la date de facturation des Produits.

Au titre de cette garantie, le Vendeur est tenu de rechercher la cause de tout défaut des Produits. Il assure, sans frais pour le Client, la réparation, le remplacement des Produits, voire de l' élément jugé défectueux des Produits, ou le remboursement des Produits.

Les frais d' envoi des Produits sont à la charge du client et les frais de retour des Produits seront payés par le Vendeur.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice affectant les Produits.

Le Vendeur s' engage à corriger le défaut dans un délai maximal de 90 jours à compter de la notification du défaut par le Client.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation du Produit, d' utilisation non conforme à la notice d' utilisation communiquée le cas échéant par le Vendeur, en cas de négligence ou défaut d' entretien de la part du Client, comme en cas d' usure normale du Produit ou de défaillance en cas d' accident.

Article 11 : propriété intellectuelle et garantie contrefaçon

La vente des Produits ne confère aucun droit au Client sur les marques ou signes distinctifs apposés par le Vendeur sur les Produits et la documentation associée. Par ailleurs, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle, notamment, sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes réalisés dans le cadre de la fourniture des Produits. En conséquence, le Client s' interdit toute reproduction ou exploitation notamment desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, sans l' autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur.

Dans le cas où le Vendeur serait amené à fabriquer ou à réaliser une étude sur les conceptions, et/ou spécification d' un Client et qui constituerait une contrefaçon de tout droit de propriété industrielle appartenant à un tiers, le Client sera tenu d' indemniser le Vendeur de tout dommage, pénalité, coût et dépens dont le Vendeur serait reconnu responsable.

Article 12 : assurance

La Vendeur déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre de la vente des Produits.

Article 13 : droit de rétractation

L'article L121-16-1 du Code de la consommation étend les règles applicables aux relations entre consommateurs et professionnels, aux contrats conclus hors établissement entre deux professionnels dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

Le droit de rétractation entre professionnels est applicable uniquement lorsque les trois conditions suivantes sont respectées :

- le contrat doit être conclu hors établissement,
- l'objet du contrat ne doit pas entrer dans le champ d'activité principale de l'entreprise,
- le nombre de salariés de l'entreprise doit être inférieur ou égal à cinq.

Lorsque les trois conditions permettant la mise en œuvre du droit de rétractation sont remplies, le client professionnel peut se rétracter dans un délai de quatorze jours.

Le point de départ du délai de rétractation est le jour :

- de la conclusion du contrat de prestations de service,
- de la réception des biens dans le cadre d'un contrat de vente de biens.

Enfin, le droit de rétractation ne s'applique pas dans les cas cités par l'article L221-28 du Code de la consommation.

En cas d'exercice de son droit de rétractation, le client est tenu de restituer le bien sans retard excessif dans les 14 jours à compter de la communication de sa décision de se rétracter.

Le client assume les coûts relatifs au renvoi du produit.

Le client a également la charge des frais supplémentaires de livraisons des biens s'il a choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison proposé habituellement par le vendeur, et des coûts fixes et proportionnels de la prestation de service, dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation, à la demande expresse du client. En cas de demande expresse d'exécution du service avant la fin du délai de rétractation, le client n'est redevable d'aucune somme si le vendeur n'a pas recueilli sa demande sur papier ou sur support durable ou ne l'a pas informé de l'obligation de payer des frais pour le service fourni.

Article 14 : suspension/Résiliation

14.1 Suspension

Le Vendeur ou le Client peut suspendre l'exécution de ses obligations lorsqu'il est manifeste que l'autre Partie n'exécutera pas ses obligations dans les délais et conditions prévus dans la Commande et que les conséquences de cette inexécution portent préjudice à la partie lésée. Toute suspension doit faire l'objet d'un préavis raisonnable et être notifiée dans les meilleurs délais.

14.2 Résiliation

Sans préjudice du droit de demander l'indemnisation du dommage et/ou du préjudice subi, en cas d'inexécution par l'une des Parties de l'une quelconque de ses obligations au titre des Conditions Générales ou des Commandes, l'autre Partie pourra, quinze (15) jours après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée infructueuse, prononcer la résiliation de plein droit, des Conditions Générales et/ou des Commandes.

Article 15 : loi applicable - Juridiction

Les relations contractuelles entre le Vendeur et le Client sont régies par le droit français. Toute difficulté née de l'exécution, de l'interprétation ou de la cessation des présentes Conditions Générales de vente et des Commandes qui en découlent, ou plus généralement de la relation commerciale entre le Vendeur et le Client, non résolue à l'amiable, sera soumise aux juridictions compétentes de la ville de VIENNE (38200).

Article 16 : élection de domicile

Pour les besoins des présentes, les Parties font élection de domicile aux adresses indiquées en tête de la Commande. Toute modification devra être signifiée à l'autre Partie, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, afin de lui être opposable.

Article 17 : protection des données personnelles

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'entreprise ALPHA SOGEST et sont indispensables au traitement de sa commande.

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux. Le responsable du traitement des données est l'entreprise ALPHA SOGEST : 100, impasse du Chanoz 38540 SAINT JUST CHALEYSSIN, alpha.sogest@gmail.com. Nom du correspondant : Mr Philippe BONNET.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article 18 : documents contractuels

Les relations contractuelles entre le Client et la Société sont régies par les documents suivants, classés dans l'ordre hiérarchique croissant suivant :

- Les Conditions Générales de vente et leurs annexes éventuelles
- Les Commandes

Fait à _____, le _____,

Nom du Client :

Nom, Prénom :

(signature + mention « lu et approuvé »)